

COMPTE RENDU

*de la réunion ordinaire du Conseil municipal
du Vendredi 20/05/22 à 20h30
Salle Saint Maurice – Notre-Dame du Laus*

Etaient présents : Mesdames Michèle PARENT et Marie-José GARNIER, Messieurs Jean-François ESTACHY, Philippe WOURM, Joël ROBERT, Éric DELAMARE, David SABATER, Jonathan BONNEFONT.

Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD absent excusé pouvoir à Monsieur Joël ROBERT.

Monsieur Ludovic DISDIER absent excusé pouvoir donné à Madame Marie-José GARNIER.

Séance ouverte à 20h30.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Philippe WOURM.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 06/04/22 -

Pas de remarque. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU DIOCESE POUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX A NOTRE-DAME DU LAUS

Le Diocèse de Gap représenté par Monseigneur Xavier MALLE, Le Père Ludovic FRERE et Monsieur Frédéric LEVEQUE, a présenté au Conseil municipal un aperçu des projets d'aménagement du sanctuaire de Notre-Dame du Laus, après une visite guidée des travaux en cours.

DELIBERATIONS

CONVENTION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DU SITE DE NOTRE-DAME DU LAUS –

Monsieur le Maire distribue aux conseillers un exemplaire de la convention proposée, car la chaufferie bois projetée produira, entre autres, l'énergie pour la Basilique qui est propriété de la commune.

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION FIXANT LA NATURE ET LA DUREE DES AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE –

Un tableau établi par le CG05 a été envoyé par mail à tous les conseillers municipaux. Il doit servir de cadre réglementaire pour les absences hors congés, prévisibles ou non, selon le Code du Travail.

Adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION LOGEMENT NOTRE-DAME DU LAUS –

Un logement est vacant à l'ancienne poste au dernier étage. Les travaux de rénovation à prévoir sont importants, il est proposé à une famille Ukrainienne qui s'engagent à effectuer les travaux contre trois mois de loyer gratuit.

Adopté à l'unanimité.

DENOMINATION DE DEUX NOUVELLES VOIES -

Il est proposé la création de deux nouvelles voies :

- Montée d'escalier démarrant de la Montée de Lombournier vers la maison natale de Benoîte se terminant sur la Rue Benoîte Rencurel : Montée François Aubin.
- Chemin d'exploitation ZB59 à Notre-Dame du Laus : Chemin du Lac.

Adopté à l'unanimité.

ACHAT BALAYEUSE SUR TRACTEUR ET PLAN DE FINANCEMENT –

Conformément à la législation, 3 devis ont été à l'étude :

- Sté Pellegrin et Fils: RABAUD Multinet 2400 - 14 800 € HT
- Sté SAMA 05 : RABAUD Multinet 2400 - 16 600,00 € HT
- Sté Nova : BEMA 30 Dual- 12 800,00 €

La proposition retenue est celle de la Société NOVA .

Adopté à la majorité absolue - 1 Abstention.

DEMANDE DE SUBVENTION ACHAT BALAYEUSE SUR TRACTEUR –

Cet achat sera financé sur l'enveloppe cantonale d'investissement du Conseil départemental des Hautes-Alpes. La prochaine commission pour l'attribution de cette aide aux communes est prévue le 21/06/2022. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention.

Adopté à l'unanimité.

SUBVENTION AGRI AVANCE –

La foire agricole de CHORGES fait annuellement l'objet d'une demande de subvention auprès des communes de la part de l'association AgriAvance. Comme les années précédentes la somme proposée est de 300,00 €.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le service communication de Notre-Dame du Laus propose une signalétique des sentiers piétons aller à la Chapelle des Fours depuis le sanctuaire, au moyen de 6 panneaux de 40cm de large par 30cm de haut. Adopté à l'unanimité.

Demande d'un particulier pour acquérir deux anciens poteaux d'éclairage public, eu égard aux services rendus, le conseil municipal à l'unanimité décide de lui donner gracieusement

Séance levée à 23H35.

Fait à St-Etienne le Laus, le 31/05/2022.

Le Secrétaire de séance
Philippe WOURM



Le Maire
Jean-François ESTACHY

